

DIRIGEANTS, VOUS N'ÊTES PAS SEULS ! ÉCHANGES AVEC LES ACTEURS DE LA PRÉVENTION. La CRCC de Versailles et du Centre à l'initiative d'un événement autour de la prévention à la CCI des Hauts-de-Seine.

Après le succès de la conférence “Dirigeants, vous n’êtes pas seuls !” organisée le 16 juin dernier à la CCI Versailles-Yvelines, la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes (CRCC) de Versailles et du Centre renouvelle l’initiative en partenariat étroit avec le Tribunal des Activités Économiques (TAE) de Nanterre et la CCI des Hauts-de-Seine.

Le 29 septembre prochain, à la CCI des Hauts-de-Seine (Cœur Défense), dirigeants d’entreprises et acteurs institutionnels se réuniront pour échanger autour de la prévention et de l’accompagnement face aux difficultés économiques. Soutenu par l’ensemble des juridictions et structures de prévention, cet événement se veut un temps fort de mobilisation et d’information au service des entreprises.

MIEUX ANTICIPER POUR AVANCER

En 2024, la France a enregistré une hausse significative des défaillances d’entreprises, atteignant un niveau comparable à celui constaté en 2015. Les très petites, petites et moyennes entreprises (TPE PME) sont les plus exposées. Insuffisamment préparées pour anticiper ces difficultés, elles peinent à identifier des signaux de fragilité et à activer des dispositifs d’accompagnement adaptés.

Il existe pourtant des procédures amiables de prévention – telles que le mandat ad hoc, la conciliation ou encore les dispositifs proposés par les Centres d’Information sur la Prévention des difficultés d’entreprises (CIP) – dont l’efficacité est largement démontrée. Dans 75 % des cas, elles permettent de préserver l’activité économique et les emplois. Néanmoins, ces outils restent largement méconnus ou ne sont sollicités que trop tardivement, alors même que la prévention constitue un levier stratégique essentiel pour garantir la continuité de l’entreprise.

Dans ce contexte économique sous tension, la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et du Centre a souhaité impulser une dynamique collective. Elle a ainsi réuni **les principaux acteurs de l’écosystème entrepreneurial et judiciaire des Yvelines et des Hauts-de-Seine** – dont Catherine Drevillon, Présidente du Tribunal des Activités Économiques (TAE) de Nanterre, ainsi que le TAE 78, fortement impliqués sur ces enjeux – aux côtés des Centres d’Information sur la Prévention (CIP) des Hauts-de-Seine et des Yvelines, des Chambres de Commerce

et d'Industrie des Hauts-de-Seine et de Versailles-Yvelines, des mandataires et administrateurs judiciaires, afin de mieux faire connaître les dispositifs de prévention existants et d'encourager leur usage précoce. **Ensemble, ils entendent ainsi faire mieux connaître les dispositifs de prévention existants et encourager leur mobilisation précoce.**

UN ÉVÉNEMENT CO-CONSTRUIT AVEC LES ACTEURS DE TERRAIN

La conférence du 29 septembre, co-organisée avec les Tribunaux des Activités Économiques de Nanterre et de Versailles (TAE), les Centres d'Information sur la Prévention des Hauts-de-Seine et des Yvelines (CIP) ainsi que les Chambres de Commerce et d'Industrie des Hauts-de-Seine et de Versailles-Yvelines (CCI), **proposera deux temps forts**. Au programme : **des échanges concrets avec les acteurs de la prévention** pour identifier les signaux d'alerte et mieux comprendre les solutions d'accompagnement disponibles, ainsi qu'**une table ronde dédiée aux retours d'expérience pratiques** afin de dédramatiser le recours à ces dispositifs.

INFORMATIONS PRATIQUES :



LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025



À PARTIR DE 17H30



**CCI DES HAUTS-DE-SEINE -
CŒUR DÉFENSE
110 ESPLANADE DU GÉNÉRAL
DE GAULLE, 92400 COURBEVOIE.**



LA CRCC DE VERSAILLES ET DU CENTRE : UN ACTEUR ENGAGÉ POUR LA PRÉVENTION

Souvent perçus à tort comme des techniciens du chiffre, **les commissaires aux comptes sont en réalité des sentinelles au cœur des entreprises**. La CRCC de Versailles et du Centre représente 2432 professionnels, détenteurs de plus de 50 000 mandats, dont 63 % dans les PME, sur un bassin économique stratégique (Yvelines, Hauts-de-Seine, Centre-Val de Loire, Ouest francilien).

La CRCC de Versailles et du Centre s'investit pleinement dans la prévention des difficultés des entreprises sur son territoire. Si la détection précoce relève de la mission légale des Commissaires aux Comptes, la CRCC joue un rôle central en matière de coordination et de sensibilisation. Elle a décidé de fédérer l'ensemble des acteurs concernés — tribunaux, Centres d'Information sur la Prévention (CIP), associations professionnelles, etc. — afin d'orienter les dirigeants vers des solutions adaptées et efficaces, bien avant toute cessation des paiements.

En accompagnant les professionnels dans la mise en œuvre de la procédure d'alerte et en renforçant les liens avec les structures d'accompagnement, la CRCC favorise activement le développement d'une culture partagée de la prévention.

Emmanuel Cordier, Président de la CRCC de Versailles et du Centre, déclare à ce sujet, "La prévention n'est pas une option, c'est une responsabilité. Agir avec anticipation permet d'éviter le pire. Pour sauvegarder l'entreprise, les emplois et éviter l'augmentation des passifs, il est important d'intervenir tôt. Notre mission est de faire tomber les idées reçues et de démontrer que demander de l'aide est un acte de lucidité, pas de faiblesse".



À propos de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes (CRCC) de Versailles et du Centre :

La Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et du Centre (CRCC) est l'instance représentative des Commissaires aux comptes au niveau local. Le périmètre de la CRCC de Versailles et du Centre couvre 3 Cours d'Appel (Versailles, Bourges et Orléans) et 10 départements. Ce vaste territoire de près de 50 000 km² occupe une position stratégique puisqu'il se déploie sur les bassins économiques de tout premier plan de l'ouest de la région Ile-de-France ainsi que la région Centre-Val de Loire. Cela représente un bassin de 7 millions d'habitants, 144 villes de plus de 10 000 habitants, 544 500 entreprises et 123 000 associations actives. Dotée de la personnalité morale, elle est administrée par un Conseil régional composé de 22 élus. Son rôle principal est la défense, la promotion et le respect des règles dans l'exercice du commissariat aux comptes. Elle est au service des professionnels, les accompagne et les guide dans leur exercice quotidien. La Compagnie Régionale veille également au respect des règles déontologiques, légales et réglementaires qui régissent la profession ainsi qu'aux diverses obligations professionnelles qui incombent à ses membres. En relais de la Compagnie Nationale (CNCC), elle entretient des liens directs et réguliers avec les professionnels, les pouvoirs publics et les régulateurs.

CONTACTS PRESSE

Agence Giesbert & Mandin pour la CRCC de Versailles et du Centre
Léa Villot • 06 89 89 17 96 • l.villot@giesbert-mandin.fr
Loïse Schattner • 06 88 94 44 42 • l.schattner@giesbert-mandin.fr